

**DATE DE CONVOCATION:** 5 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le **douze février** à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent CLEMENTONI, Maire.

Etaient présents : Monsieur CLEMENTONI Laurent, Madame MARCOU Françoise, Monsieur MORIN Yvan, Madame LEVETEAU Nathalie, Monsieur LIDOUREN Laurent, Monsieur PORCHER Jean-Pierre, Monsieur PIERPONT Laurent.

Etaient absents excusés : Monsieur BIALIK Thomas, Monsieur DURAND Francis

Etait absent : Monsieur LAGUEL Sylvain,

Madame LEVETEAU Nathalie est élue secrétaire.

**Ordre du jour :**

1. Demande de subventions
2. Convention avec l'ATD pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme
3. Création d'un poste à temps complet
4. Régime indemnitaire
5. Fourrière départementale
6. Travaux : Présentation du projet d'aménagement de l'aire de jeux  
Présentation du projet d'aménagement de la rue d'Authon  
Eclairage public – éclairage du clocher  
Point sur les travaux de l'aménagement zone 1 Au
7. Choix de l'architecte pour l'extension de la salle des Garances
8. Point sur le livre de la commune
9. Choix du concert Gospel
10. Discussion sur l'acquisition d'une scène
11. Compte rendu des Commissions et des Syndicats
12. Questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion qui est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATIONS**

**DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CŒUR DE BEAUCE POUR L'EXTENSION DE LA SALLE DES GARANCES**

Monsieur le Maire, rappelle la délibération n° 1802/002 sollicitant le Conseil Départemental d'Eure et Loir au titre du FDI (création ou rénovation d'équipements publics) pour le projet de réalisation des travaux d'extension de la salle des Garances accordé par courrier du 9 juillet 2018.

Monsieur le Maire rappelle le devis présenté :

- devis de l'architecte OSTINATO pour un montant HT de 148 851,46 € HT soit 172 621,75 € TTC

Il sollicite à cet effet un fonds de concours à la Communauté de Communes Cœur de Beauce pour cette réalisation

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention Département FDI (30%)	29 000,00 €
- Fonds de Concours CCCB	20 000,00 €
- Emprunt	:
- Autofinancement	: 123 621,75 €
	<hr/>
	172 621,75 €

Ces travaux commenceront, au 2ème semestre 2019.

Ils s'étaleront sur une durée de 6 mois

### **RECONDUCTION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME PAR L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE (ATD)**

Monsieur le Maire, rappelle la délibération n° 1501/004 du 13 janvier 2015 approuvant l'adhésion au service d'instruction des autorisations de droit des sols mis en place par l'Agence technique départementale à compter du 1er juillet 2015.

Monsieur le Maire, rappelle la délibération n° 1506/026 du 23 juin 2015 l'autorisant à signer la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec l'ATD.

Monsieur le Maire propose de reconduire cette convention pour une période de 3 ans de 2019 à 2021 et de l'autoriser à signer ce document.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Accepte de reconduire** la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec l'ATD pour une période de 3 ans de 2019 à 2021
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE D'AUTHON**

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux de l'aménagement de sécurité de la rue d'Authon

Monsieur le Maire présente à cet effet les devis suivants réalisés par l'Agence Technique Départementale :

- 1<sup>er</sup> devis concernant le stationnement pour un montant HT de 5 857,65 € HT soit 7 029,17 € TTC
- 2<sup>ème</sup> devis concernant la construction d'un giratoire pour un montant HT de 35 797,52 € HT soit 42 957,02 € TTC
- 3<sup>ème</sup> devis concernant l'aménagement de l'entrée de bourg pour un montant HT de 15 155,91 € HT soit 18 187,09 € TTC

Il sollicite à cet effet une subvention du Conseil Départemental d'Eure et Loir au titre du FDI (voirie - sécurité) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention Département FDI (30%)		17 046,00 €
- Emprunt	:	
- Autofinancement	:	51 127,28 €
		<hr/>
		68 173,28€

Ces travaux commenceront, au 2ème semestre 2019, après la notification attributive de subvention.

Ils s'étaleront sur une durée de 6 mois.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX**

Le Conseil Municipal approuve le projet de réalisation des travaux de l'aménagement l'aire de jeux située dans le parc près de la mairie.

Monsieur le Maire présente à cet effet les devis suivants :

- devis de la SAS Olivier STRIBLEN pour la maîtrise d'œuvre pour un montant HT de 20 300,00 € HT soit 24 360,00 € TTC
- devis de la SAS Olivier STRIBLEN pour la fourniture et la pose de jeux pour un montant HT de 116 399,75 € HT soit 139 679,70 € TTC

Il sollicite à cet effet une subvention du Conseil Départemental d'Eure et Loir au titre du FDI (urbanisme et cadre de vie) pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention Département FDI (30%)		30 000,00 €
- Emprunt	:	
- Autofinancement	:	134 039,70 €
		<hr/>
		164 039,70€

Ces travaux commenceront, au 2ème semestre 2019, après la notification attributive de subvention.

Ils s'étaleront sur une durée de 6 mois.

### **TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN QUARTIER D'HABITAT – FOURNITURE ET POSE DES CLOTURES ET PORTAIL ET PLANTATION**

Monsieur le Maire informe de la consultation lancée à trois entreprises pour la fourniture et la pose des clôtures et des portails sur chaque lot des terrains à bâtir du nouveau quartier d'habitat ainsi que des plantations à réaliser.

Il informe le résultat des devis reçus à savoir,

<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
Jardins et Forêts	83 373,00 €	100 047,60 €
Parc Espace Chartres	74 482,00 €	89 378,40 €
Cros Paysage	78 068,00 €	93 681,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE d'accepter le devis de la Sté Parc Espace Chartres, l'offre la moins disante, pour un montant de 74 482,00 € soit 89 378,40 €
- CHARGE Monsieur le Maire de signer le devis
- DECIDE que les crédits seront prévus au budget annexe « lotissement » au budget primitif 2019

### **EXTENSION DE LA SALLE DES GARANCES – MAITRISE OEUVRE**

Monsieur le Maire part de la proposition de la Sté ANAKO Architecture, pour un montant HT de 9 600 € pour la mission complète jusqu'à la réception des travaux pour les travaux d'extension de la salle des Garances pour la création d'une réserve supplémentaire d'environ 50 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** le devis de Sté ANAKO Architecture, pour un montant HT de 9 600 € soit 11 520,00 € TTC pour la mission complète des travaux d'extension de la salle des Garances pour la création d'une réserve supplémentaire.
- **charge** Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **DOSSIER A L'ORDRE DU JOUR SANS DELIBERATION**

#### **Création de postes**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de créer un poste à temps complet d'Adjoint technique. Le Conseil Municipal donne son accord  
La délibération sera prise lors du prochain Conseil Municipal après avis du Comité Technique du Centre de Gestion.

#### **Régime indemnitaire**

Monsieur le Maire informe que le régime indemnitaire sera versé mensuellement aux agents.

#### **Fourrière départementale**

Monsieur le Maire indique qu'il a pris contact avec la fourrière départementale pour procéder à la stérilisation des chats errants au hameau de Sermonville.

Une vingtaine de chats seraient concernés La fourrière ne pourra pas installer plus de 6 cages à la fois.

Monsieur le Maire indique qu'il est en attente d'un devis. Une convention avec la fourrière devra être signée

#### **Présentation du projet d'aménagement de la rue d'Authon**

Monsieur le Maire précise que ce dossier sera étudié lors d'un prochain Conseil Municipal.

#### **Présentation du projet d'aménagement de l'aire de jeux**

Monsieur MORIN présente au Conseil Municipal l'esquisse réalisé par le cabinet STRIBLEN.

## **Travaux de l'aménagement d'un quartier d'habitat**

Monsieur le Maire informe de l'avancée des travaux. A ce jour, les bordures et les réseaux sont réalisés et il a été décidé de choisir la variante « traitement de sol en place au liant hydraulique en remplacement des couches de fondation dites traditionnelles ».

Il informe également que seules les clôtures extérieures et du bassin sont prévus dans le marché.

## **Eclairage du clocher**

Monsieur PORCHER indique au Conseil Municipal qu'il a pris contact avec Territoire d'Energie pour rajouter 2 projecteurs supplémentaires pour l'éclairage du clocher.

Il rajoute qu'il a également demandé que le syndicat étudie le remplacement des lampes de l'éclairage public en led. Le Syndicat va étudier ce dossier, il faut compter environ 350 € par mat d'éclairage. En tout état de cause ce chantier devra être réalisé en plusieurs phases.

Monsieur le Maire charge Monsieur PORCHER de poursuivre ce dossier.

## **Point sur le livre de la Commune**

Madame MARCOU fait le point sur l'avancée des recherches pour alimenter le livre sur Garancières.

L'édition de celui-ci ne sera pas certainement faite avant février 2020.

Elle indique également que le coût serait aux alentours de 20 000 €.

Le Conseil Municipal décide que le format sera celui du livre d'or de la commune.

## **Choix du Concert Gospel**

Madame LEVETEAU fait part des devis reçus de la Sté Events Production pour programmer un concert Gospel en l'église le 28 septembre 2019.

Le devis choisi s'élève à 1 599 € et le concert sera joué par le groupe Black Harmony Gospel Singers.

## **Compte rendu des Syndicats intercommunaux et Commissions**

### **SIVOS**

Madame MARCOU fait part du compte rendu du SIVOS. Le syndicat transporte 1 486 élèves et possède 14 cars et 3 de secours. 3 bus devront être à changer sur 3 ans.

Des travaux d'aménagement d'un poste de lavage et l'installation d'une citerne à carburant sont prévus pour un montant de 160 000 €.

Le montant de la participation des communes ne change pas.

### **SIAEP**

Monsieur PORCHER fait le compte rendu de la réunion du SIAEP du mois de décembre ou il a été voté le budget primitif pour un montant de :

Eau :            investissement : 921 373 €  
                  exploitation : 3 491 395 €

Assainissement            investissement : 1 434 600 €  
   exploitation : 2 006 000 €

Il présente également une simulation suite à l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> de 1,3 % qui engendre une hausse de 7 € pour une consommation de 100 m<sup>3</sup>.

### Territoire d'Energie

Monsieur PORCHER fait le compte rendu de la réunion de Territoire d'Energie au cours de laquelle il a été voté le BP pour un montant de :

Investissement : 20 417 179 €

Fonctionnement : 14 129 040 €

Au cours de cette réunion un représentant de GRDF a présenté les projets en bio masse avec pour objectif d'être autonome en Eure et Loir en 2050.

### CCCB

Monsieur le Maire fait part du dernier conseil communautaire au cours de laquelle a été voté le débat d'orientation budgétaire. Il a été également voté le report en 2023 de la prise de compétence eau au lieu de 2020.

### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire présente la demande de déclaration préalable et autorisation de travaux déposée par Mme GUIOT pour l'installation d'un abri de jardin afin de réaliser un cabinet de thérapeute dans sa propriété du 7 rue de Mondoubleau.
- Monsieur le Maire présente une demande de subvention pour les missions du souvenir français dont la restauration des tombes abandonnées de soldat français. Le Conseil décide d'en discuter lors du budget primitif.
- Monsieur PIERPONT présente le matériel de sonorisation de l'Eglise. Il sera installé lors des prochains WE.
- Madame LEVETEAU informe que 41 personnes se sont inscrites au WE à Lyon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**Le Maire,**  
Laurent CLEMENTONI

**1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,**  
Françoise MARCOU

**2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,**  
Yvan MORIN

**3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire,**  
Nathalie LEVETEAU

**Conseiller Municipal,**  
Thomas BIALIK  
Absent excusé

**Conseiller Municipal**  
Sylvain LAGUEL  
Absent

**Conseiller Municipal,**  
Laurent LIDOUREN

**Conseiller Municipal,**  
Francis DURAND  
Absent excusé

**Conseiller Municipal**  
Jean-Pierre PORCHER

**Conseiller Municipal,**  
Laurent PIERPONT